

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 Septembre 1999
Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mars 2024, ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de **5.887 dinars** par action. Ce dividende est payable à partir du **20 mai 2024** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.